



Ordonnance de télécom CRTC 2013-121

Version PDF

Ottawa, le 13 mars 2013

Le Conseil **approuve provisoirement** l'entente suivante déposée en vertu de l'article 29 de la *Loi sur les télécommunications*.

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l'entente	N° de dossier	Date de la demande
Société TELUS Communications/ Sogetel inc.	Entente d'interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-T66-201304154	le 1 ^{er} mars 2013

Secrétaire général